

Contexte

Créée en 2014 par la société UEM, la Fondation d'Entreprise UEM a pour objet de soutenir et favoriser les actions visant à la préservation de l'environnement, de la nature et de la biodiversité au travers notamment de la lutte contre les pollutions et nuisances, la prévention des risques naturels et technologiques, la préservation de la faune, de la flore et des sites naturels ainsi que des milieux et des équilibres naturels.

La Fondation d'Entreprise UEM a pour objectif d'encourager par une participation financière la réalisation de projets concrets conformes à ses ambitions.

Périmètre de cet appel à projets

Sont situées dans le champ de ce thème toutes les actions, visant à favoriser ou à promouvoir la préservation et/ou le développement des espaces naturels et de la biodiversité, dont les cibles privilégiées seront les enseignants et/ou les élèves des établissements d'enseignement primaires et/ou secondaires, ou les autres structures en lien avec la jeunesse (périscolaire, centre aéré, association...)

Ces actions incluent également la création de supports de communication interactifs ou de matériels de démonstration et/ou d'expérimentation qui pourraient aider les enseignants ou animateurs dans leurs actions de sensibilisation des jeunes aux sujets de la préservation des espaces naturels et de la biodiversité.

Critères de sélection

Le jury sera particulièrement attentif aux critères suivants :

- Capacité du porteur de projet à mener à bien la réalisation
- Impact pédagogique du projet en adéquation avec un public jeune
- Audience potentielle
- Reproductibilité du projet

En déposant un dossier le postulant reconnaît avoir pris connaissance de l'intégralité du « règlement d'appels à projets » disponible sur le site de la fondation et d'en accepter sans réserves les termes et conditions.